



PAIEMENT

Type de réservation	€
Pers. supplémentaires	
Animaux	€
Services supplémentaires	€
Taxe de séjour/pers (0,20€/jour)	
Sous Total 1	€
Acomptes 25%	€
Frais de réservation	8,00 €
Sous total 2 (à payer à la réservation)	
TOTAL NET A PAYER A L'ARRIVEE :	
	€

MODE DE PAIEMENT

Chèque à l'ordre du « Camping de Montolieu » (acceptation de chèques étrangers).

Je soussigné

- avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de location
- que l'état civil et l'adresse indiqués ci-dessus sont bien les miens

En conséquence, je m'engage à prendre possession des lieux, conformément aux précisions mentionnés ci-contre, et à régler le solde de mon séjour à l'arrivée.

Pour l'accord du client

Signature

A

le

Comment nous avez-vous connus ?



Conditions générales de vente

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Réservation

1/ Les réservations ne seront prises en compte que le contrat de réservation dûment rempli avec les acomptes (25% du séjour) et les frais de réservation (8 €). Dès réception, nous vous adressons un courrier ou un mail de confirmation, seule preuve véritable de réservation de votre séjour. Seules les personnes figurant sur le coupon de réservation pourront séjourner au camping.

2/ Le n° d'emplacement est attribué selon les disponibilités. L'emplacement sera déterminé par le gérant le jour de l'arrivée.

3/ Conditions de paiement

Un acompte de 25% du prix total de la prestation commandée doit être versé lors de la réservation. **Le solde est payable au plus tard à l'arrivée au camping.**

Les frais de réservation ne sont jamais remboursables.

Retard et départ anticipé

A défaut de message téléphoné précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur présent contrat de réservation. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnent lieu à aucun remboursement.

Résiliation

En cas de résiliation parvenue par lettre recommandée plus de 4 semaines avant le début du séjour, seul l'acompte de 25% versé sera remboursé.

Mobile home

Les arrivées sont prises en compte dès 16h et les départs au plus tard 11h (sauf pour les forfaits week-end qui sont du vendredi 10h au dimanche 18h). Tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire. Un dépôt de garantie de 200€ sera versé par le client le jour de son arrivée et lui sera restitué après un inventaire du mobile home effectué le jour du départ et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme de 30€ sera retenue sur le montant du dépôt de garantie dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé au vu du règlement intérieur qui impose au client de nettoyer cet hébergement.

Emplacement de camping

Les arrivées sont prises en compte dès 12h et les départs avant 11h30. Tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire.



Règlement intérieur

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes qui l'accompagnent, le règlement intérieur du camping qui sera porté à sa connaissance par affichage à l'accueil et dans les mobiles homes.

Assurance

Le client devra contacter toute assurance pour garantir les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

Les animaux

1/ En camping : en dehors de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie qui sont interdits sur le terrain, les chiens et chats ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés de leur carnet de vaccination à jour. Ils devront être tenus en laisse sur le terrain et amenés à l'extérieur du camping pour leur promenade hygiénique.

2/ En mobile home : Les chats sont interdits dans les mobiles homes. Seuls les chiens adultes avec carnet de vaccination à jour (hors 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, interdits sur le terrain) sont acceptés dans les mobiles homes selon les tarifs en vigueur.

Tarifs

Ci-joints au présent contrat l'extrait des tarifs applicables pour l'année, le client déclarant en avoir pris conscience.

Réclamation

Bien que le camping fasse tout son possible pour rendre votre séjour des plus agréables, il ne serait être tenu responsable d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquences de réduire, voire d'annuler votre séjour.